



Rapport financier sommaire

2016-2017

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET
DU TRANSPORT SCOLAIRE

octobre 2017

TRAFICS 2016-2017

Commission scolaire des Découvreurs POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

Notes complémentaires aux états financiers

1. STATUTS

La Commission scolaire des Découvreurs est constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3). La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le Gouvernement du Québec.

La Commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Commission scolaire utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de la Commission scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la CNESST. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent : les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Débiteurs

Les *débiteurs* sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la vente

Les *stocks destinés à la vente* sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Passifs

Régime de retraite

Les membres du personnel de la Commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice de la Commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le Gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnés par les employés de la Commission scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est constatée aux résultats.

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Le coût des immobilisations corporelles détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des contributions reportées, à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur et la dépréciation est constatée aux résultats du poste « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Charges payées d'avance

Les *charges payées d'avance* représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Commission scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Commission scolaire bénéficiera des services acquis.

Revenus

Subventions et contributions reportées

Les subventions du MEES sont constatées dans l'exercice où la commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice. À moins d'indications contraires, les revenus de subvention versés par le MEES, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que la Commission scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Charges

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non, et l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

3. FLUX DE TRÉSORERIE

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à :	131 033\$	86 009\$
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à :	0 \$	0 \$

4. EMPRUNTS TEMPORAIRES

L'emprunt bancaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEES. L'ouverture de crédit autorisé est de 52 191 492 \$ (55 148 028 \$ au 30 juin 2016). L'emprunt bancaire porte intérêt au taux 2,7 % (2,7 % au 30 juin 2016) et est garanti par le MEES. Les acceptations bancaires portent intérêt à leur taux +0,3% et sont garanties par le MEES.

5. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail des provisions pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la Commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

6. EMPRUNTS À LONG TERME À LA CHARGE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La Commission scolaire a contracté un emprunt remboursable mensuellement pour financer un projet éco énergétique le 24 mars 2009. L'emprunt porte intérêt à 5,15% et viendra à échéance le 24 juillet 2017.

Le versement en capital exigible pour la prochaine année sera de 41 892\$.

7. EMPRUNTS À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

La Commission scolaire a contracté plusieurs emprunts auprès de Financement – Québec, qui sont remboursables mensuellement. Les emprunts portent intérêt aux taux de 0,94 % à 9,38 % et viendront à échéance à différentes dates jusqu'en 2027.

Le solde de l'emprunt est de 100 075 020 \$ au 30 juin 2017 (98 687 440 \$ au 30 juin 2016).

Les versements en capital exigibles sur les emprunts à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des cinq prochains exercices se terminant le 30 juin sont les suivants :

2018	15 234 420 \$
2019	21 045 200 \$
2020	21 548 200 \$
2021	3 242 200 \$
2022	3 064 000 \$
2023 et suivantes	35 941 000 \$

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier.

Le total des immobilisations inclut :

- des immobilisations corporelles pour 7 022 058 \$ (12 375 792 \$ au 30 juin 2016) de biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur, soient 6 839 825 \$ (12 361 519 \$ au 30 juin 2016) pour des bâtiments et 182 233 \$ (14 273 \$ au 30 juin 2016) pour des aménagements de terrain. Aucun amortissement n'est pris sur ces immobilisations.

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles pour un montant de 5 399 882 \$ (11 056 233 \$ au 30 juin 2016) ont été soit financées en partie ou en totalité par des contributions d'organisations externes au périmètre comptable.

Au 30 juin 2017, le poste *Créditeurs et frais courus à payer* inclut un montant de 1 466 819 \$ (2 808 283 \$ au 30 juin 2016) affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

9. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La Commission scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

9. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2017.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Commission scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, la Commission scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2017.

	2017	2016
Débiteurs	2 838 816 \$	2 756 126 \$
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	25 729 \$	
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	623 233 \$	
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	1 796 020 \$	2 279 721 \$
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	393 834 \$	476 405 \$
Sous-total	2 838 816 \$	2 756 126 \$
Provision pour créances douteuses	49 314 \$	81 854 \$
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	2 789 502 \$	2 274 272 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et charges courues à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses emprunts à long terme.

Afin de réduire son risque de liquidité, la Commission scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEES.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, la Commission scolaire est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

9. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Commission scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les emprunts à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Étant donné que la Commission scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Commission scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

10. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, la Commission scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

La commission scolaire a signé plusieurs contrats totalisant 6 111 942 \$ pour l'amélioration et les rénovations majeures des bâtiments dont elle assurera le paiement des coûts. La construction s'échelonnera sur la prochaine année et sera financée par des allocations versées du MEES.

La commission scolaire est liée par des contrats de location non renouvelables et non résiliables de contrats de transports, d'entretien de terrain, de téléphonie, Internet et de fibre optique représentant des engagements de 23 153 079 \$ répartis comme suit pour les prochaines périodes de douze mois se terminant les 30 juin : 2018 : 5 524 241 \$, 2019 : 5 466 106 \$, 2019 et plus : 12 162 732\$.

11. ÉVENTUALITÉS

En septembre 2016, des auditions portant sur l'autorisation d'un recours collectif déposé contre 68 commissions scolaires, incluant la Commission scolaire des Découvreurs, ont eu lieu et furent acceptées en cours d'année. Ce recours concerne certains frais facturés aux parents depuis 2008. Le dénouement de ce recours collectif étant incertain, la perte éventuelle que la Commission scolaire pourrait devoir assumer ne peut être déterminée. Ainsi, aucun passif n'a été comptabilisé dans les états financiers de la Commission scolaire au 30 juin 2017.

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Commission scolaire est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises publiques contrôlées directement ou indirectement par le Gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du Gouvernement du Québec. La Commission scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier trafics.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2016 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2017.

BILAN AU 30 JUIN 2017

ACTIFS FINANCIERS	30 juin 2017	30 juin 2016	Variation
Encaisse (découvert bancaire)	(2 746 231 \$)	(1 078 252 \$)	155%
Subvention de fonctionnement à recevoir (page 13)	13 309 222 \$	8 775 669 \$	52%
Subvention à recevoir - financement avantages sociaux (page 13)	7 080 156 \$	7 080 155 \$	0%
Subvention à recevoir - financement immobilisations (page 13)	22 215 020 \$	22 599 825 \$	-2%
Taxe scolaire à recevoir	1 757 802 \$	1 586 768 \$	11%
Débiteurs (page 14)	1 995 731 \$	3 450 821 \$	-42%
Stocks destinés à la revente	147 697 \$	178 087 \$	-17%
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	43 759 396 \$	42 593 073 \$	3%
PASSIFS			
Emprunts temporaires	14 000 000 \$	5 662 955 \$	147%
Créditeurs et frais courus à payer (page 15)	17 921 292 \$	18 885 146 \$	-5%
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations	6 773 807 \$	5 189 042 \$	31%
Revenus perçus d'avance (page 15)	340 070 \$	300 771 \$	13%
Provision pour avantages sociaux (page 15)	8 277 844 \$	8 227 290 \$	1%
Dette à long terme à la charge de la CS	41 892 \$	530 860 \$	-92%
Dette à long terme à la charge du MEES	99 686 376 \$	98 301 916 \$	1%
Autres passifs (page 15)	611 543 \$	437 762 \$	40%
TOTAL DES PASSIFS	147 652 824 \$	137 535 741 \$	7%
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	(103 893 428 \$)	(94 942 668 \$)	9%
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (page 16)	116 742 322 \$	107 983 414 \$	8%
Stocks de fournitures	196 527 \$	223 456 \$	-12%
Charges payées d'avance (page 16)	28 587 \$	43 130 \$	-34%
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	116 967 437 \$	108 250 000 \$	8%
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	13 074 008 \$	13 307 332 \$	-2%

ÉTAT DES RÉSULTATS

	2016-2017	2015-2016	Variation
REVENUS			
Subventions de fonctionnement du MEES (page 17)	104 620 544 \$	98 116 570 \$	7%
Autres subventions et contributions	119 911 \$	133 969 \$	-10%
Taxe scolaire	28 221 470 \$	28 921 358 \$	-2%
Droits de scolarité et frais de scolarisation	807 623 \$	523 091 \$	54%
Ventes de biens et services (page 17)	17 586 184 \$	17 206 134 \$	2%
Revenus divers (page 17)	1 363 719 \$	1 400 453 \$	-3%
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	182 505 \$	133 849 \$	36%
TOTAL DES REVENUS	152 901 957 \$	146 435 424 \$	4%
CHARGES (PAGES 18 ET 19)			
Activités d'enseignement et formation	72 991 930 \$	69 277 689 \$	5%
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	35 386 438 \$	33 881 722 \$	4%
Services d'appoint	17 300 093 \$	16 532 806 \$	5%
Activités administratives	6 562 024 \$	6 642 737 \$	-1%
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	16 872 506 \$	16 220 868 \$	4%
Activités connexes (service de la dette et divers)	3 971 735 \$	4 360 869 \$	-9%
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	50 554 \$	(217 397 \$)	123%
TOTAL DES CHARGES	153 135 281 \$	146 699 294 \$	4%
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT GAIN SUR DISPOSITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(233 324 \$)	(263 870 \$)	-12%
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	0 \$	3 563 379 \$	-100%
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(233 324 \$)	3 299 509 \$	-107%

ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
--

	2016-2017	2015-2016	Variation
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU DÉBUT	13 307 332 \$	10 007 825 \$	33%
Redressements affectant les exercices antérieurs	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>	
Solde redressé	13 307 332 \$	10 007 824 \$	33%
Excédent (déficit) de l'exercice	<u>(233 324 \$)</u>	<u>3 299 508 \$</u>	107%
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ À LA FIN	13 074 008 \$	13 307 332 \$	-2%
MOINS:			
Valeur comptable des terrains	7 799 764 \$	7 799 764 \$	
Financement des provisions pour avantages sociaux	<u>7 080 156 \$</u>	<u>7 080 156 \$</u>	
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ DISPONIBLE	<u><u>(1 805 911 \$)</u></u>	<u><u>(1 572 587 \$)</u></u>	15%
RÉPARTITION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ			
Écoles	297 140 \$	491 984 \$	-40%
Centre d'éducation aux adultes	3 486 805 \$	3 308 937 \$	5%
Centres de formation professionnelle	(1 555 633 \$)	(1 636 541 \$)	5%
Services de garde	1 463 692 \$	1 213 230 \$	21%
Surplus résiduel CSDD	<u>9 382 004 \$</u>	<u>9 929 722 \$</u>	-6%
TOTAL	<u><u>13 074 008 \$</u></u>	<u><u>13 307 332 \$</u></u>	-2%

Note : L'excédent (déficit) lié aux investissements n'est pas inclus.

DÉTAIL DE CERTAINS POSTES DE L'ACTIF À LA FIN DE L'EXERCICE

	2016-2017	2015-2016	Variation
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À RECEVOIR			
Subvention de fonctionnement - formation générale des jeunes et des adultes et formation professionnelle	12 901 770 \$	8 308 617 \$	55%
Subvention du service de la dette	620 274 \$	464 493 \$	34%
Subvention pour le transport scolaire	(230 073 \$)	(19 989 \$)	1051%
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et autres	17 250 \$	22 547 \$	-23%
TOTAL	13 309 222 \$	8 775 669 \$	52%
SUBVENTIONS À RECEVOIR - FINANCEMENT (AVANTAGES SOCIAUX)			
Congés maladies	2 030 068 \$	2 030 068 \$	
Vacances	4 667 100 \$	4 667 100 \$	
Assurance-traitement	329 772 \$	329 772 \$	
Autres congés sociaux	53 216 \$	53 216 \$	
	7 080 156 \$	7 080 156 \$	
SUBVENTIONS À RECEVOIR - FINANCEMENT (IMMOBILISATIONS)			
Immobilisations mises en service avant le 1 ^{er} juillet 2008	(2 563 195 \$)	(838 519 \$)	206%
Immobilisations mises en service après le 30 juin 2008	24 778 216 \$	23 438 345 \$	6%
	22 215 020 \$	22 599 825 \$	-2%

DÉTAIL DE CERTAINS POSTES DE L'ACTIF À LA FIN DE L'EXERCICE

	2016-2017	2015-2016	Variation
DÉBITEURS			
Comptes à recevoir des usagers	1 571 251 \$	3 121 890 \$	-50%
Taxes à la consommation à recevoir	572 164 \$	480 304 \$	19%
Congés sabbatiques	12 800 \$	40 548 \$	-68%
Provision pour créances douteuses	(160 484 \$)	(191 921 \$)	-16%
TOTAL	<u>1 995 731 \$</u>	<u>3 450 822 \$</u>	<u>-42%</u>

DÉTAIL DE CERTAINS POSTES DU PASSIF À LA FIN DE L'EXERCICE

	2016-2017	2015-2016	Variation
CRÉDITEURS			
Salaires courus, déductions à la source et charges sociales	11 921 703 \$	12 803 008 \$	-7%
Fournisseurs	4 698 407 \$	4 928 290 \$	-5%
Dépôt de soumissions, garanties des usagers	33 420 \$	32 095 \$	4%
Intérêts courus sur les dettes à long terme à la charge de la CS	0 \$	524 \$	-100%
Intérêts courus sur les dettes à long terme à la charge du MEES	573 146 \$	472 616 \$	21%
Congés sabbatiques	694 615 \$	648 612 \$	7%
TOTAL	17 921 292 \$	18 885 146 \$	-5%
REVENUS PERÇUS D'AVANCE			
Revenus perçus d'avance (droits de scolarités et usagers)	340 070 \$	300 771 \$	13%
TOTAL	340 070 \$	300 771 \$	13%
PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX			
Congés de maladie	2 205 349 \$	2 289 950 \$	-4%
Vacances	5 577 682 \$	5 456 468 \$	2%
Assurance-traitement	382 035 \$	329 772 \$	16%
Autres congés sociaux	112 779 \$	151 100 \$	-25%
TOTAL	8 277 844 \$	8 227 290 \$	1%
AUTRES PASSIFS			
Provision pour CNESST	156 881 \$	126 000 \$	25%
Fonds à destination spéciale	454 662 \$	311 762 \$	46%
TOTAL	611 543 \$	437 762 \$	40%

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (valeur comptable nette)

	2016-2017	2015-2016	Variation
Terrains	7 799 764 \$	7 799 764 \$	
Aménagement de terrain	2 069 812 \$	1 893 792 \$	9%
Bâtiments	53 400 316 \$	51 784 964 \$	3%
Améliorations et transformations majeures des immeubles	47 847 499 \$	40 436 628 \$	18%
Matériel et équipement	4 291 945 \$	4 667 790 \$	-8%
Équipement spécialisé relié à l'éducation	864 568 \$	857 122 \$	1%
Développement informatique	9 898 \$	21 669 \$	-54%
Réseau de télécommunication	458 521 \$	521 686 \$	-12%
TOTAL	116 742 322 \$	107 983 414 \$	8%

CHARGES PAYÉES D'AVANCE

Charges imputables aux prochains exercices	28 587 \$	43 130 \$	-34%
TOTAL	28 587 \$	43 130 \$	-34%

VENTILATION DES REVENUS - FONCTIONNEMENT

	2016-2017	2015-2016	Variation
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	92 472 077 \$	86 463 615 \$	7%
Ajustement de la subv. de fonctionnement de l'année précédente	223 671 \$	111 536 \$	101%
Subvention du service de la dette	10 014 758 \$	9 917 640 \$	1%
Subvention pour le transport scolaire	2 294 843 \$	2 222 954 \$	3%
Variation de la subvention de financement	(384 805 \$)	(599 175 \$)	-36%
TOTAL	104 620 544 \$	98 116 570 \$	7%

VENTES DE BIENS ET SERVICES

Fournitures et matériel scolaire	1 576 560 \$	1 465 926 \$	8%
Surveillance et transport du midi	197 511 \$	157 504 \$	25%
Services de garde	9 218 742 \$	8 880 026 \$	4%
Autres activités chargées aux usagers	4 926 860 \$	4 524 719 \$	9%
Autres ventes de biens et services	1 666 512 \$	2 177 958 \$	-23%
TOTAL	17 586 184 \$	17 206 134 \$	2%

REVENUS DIVERS

Location d'immeubles ou de biens meubles	821 809 \$	891 054 \$	-8%
Participation fin. d'un organisme pour charges de fonctionnement	330 632 \$	288 690 \$	15%
Autres revenus (intérêts, pénalités et frais de retard)	211 278 \$	220 709 \$	-4%
TOTAL	1 363 719 \$	1 400 453 \$	-3%

VENTILATION DES CHARGES

FONCTIONNEMENT	RÉMUNÉRATION ET CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	AUTRES DÉPENSES	TOTAL 2016-2017	TOTAL 2015-2016	Variation
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION					
Éducation préscolaire	5 022 259 \$	40 409 \$	5 062 667 \$	4 780 000 \$	6%
Enseignement primaire	29 316 457 \$	462 648 \$	29 779 105 \$	28 306 607 \$	5%
Enseignement secondaire général	20 358 337 \$	745 681 \$	21 104 018 \$	20 164 286 \$	5%
Formation professionnelle	6 735 928 \$	1 066 293 \$	7 802 221 \$	7 625 597 \$	2%
Enseignement particulier	6 418 874 \$	108 221 \$	6 527 094 \$	6 055 942 \$	8%
Formation des adultes	2 197 210 \$	519 614 \$	2 716 824 \$	2 345 257 \$	16%
TOTAL	70 049 065 \$	2 942 866 \$	72 991 930 \$	69 277 689 \$	5%
ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION					
Gestion des écoles et des centres	9 298 899 \$	1 171 415 \$	10 470 314 \$	10 117 079 \$	3%
Moyens d'enseignement	2 254 848 \$	349 159 \$	2 604 007 \$	2 768 603 \$	-6%
Services complémentaires	11 057 859 \$	220 465 \$	11 278 324 \$	10 819 824 \$	4%
Services pédagogiques et form. d'appoint	3 973 365 \$	80 344 \$	4 053 709 \$	3 703 926 \$	9%
Animation et développement pédagogique	1 276 672 \$	95 975 \$	1 372 647 \$	1 331 956 \$	3%
Perfectionnement	183 159 \$	206 848 \$	390 007 \$	441 315 \$	-12%
Activités sportives, culturelles et sociales	807 251 \$	4 410 179 \$	5 217 431 \$	4 699 020 \$	11%
TOTAL	28 852 053 \$	6 534 386 \$	35 386 438 \$	33 881 722 \$	4%
SERVICES D'APPOINT					
Hébergement des élèves					
Transport scolaire		5 639 895 \$	5 639 895 \$	5 507 225 \$	2%
Services de garde	10 817 902 \$	842 296 \$	11 660 197 \$	11 025 581 \$	6%
TOTAL	10 817 902 \$	6 482 191 \$	17 300 093 \$	16 532 806 \$	5%
ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES					
Conseil des commissaires et comités	133 454 \$	61 975 \$	195 429 \$	207 503 \$	-6%
Gestion	3 741 761 \$	460 149 \$	4 201 911 \$	4 120 996 \$	2%
Services corporatifs	905 364 \$	1 227 212 \$	2 132 577 \$	2 294 849 \$	-7%
Perfectionnement pers. centre administratif		32 108 \$	32 108 \$	19 388 \$	66%
TOTAL	4 780 579 \$	1 781 445 \$	6 562 024 \$	6 642 737 \$	-1%

VENTILATION DES DÉPENSES (suite)

FONCTIONNEMENT	RÉMUNÉRATION ET CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	AUTRES DÉPENSES	TOTAL 2016-2017	TOTAL 2015-2016	Variation
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES					
Entretien et amort. des biens meubles		2 571 548 \$	2 571 548 \$	2 583 884 \$	0%
Conservation et amort. des biens immeubles	976 150 \$	5 665 007 \$	6 641 157 \$	6 253 372 \$	6%
Entretien ménager	1 980 303 \$	1 721 618 \$	3 701 921 \$	3 604 228 \$	3%
Consommation énergétique		2 970 767 \$	2 970 767 \$	2 999 716 \$	-1%
Location d'immeubles		61 386 \$	61 386 \$	53 282 \$	15%
Protection et sécurité	1 685 \$	39 776 \$	41 461 \$	42 889 \$	-3%
Construction et acquisition d'immeuble non-cap.		72 293 \$	72 293 \$	42 889 \$	69%
Améliorations majeures non capitalisables	14 828 \$	603 470 \$	618 298 \$	488 472 \$	27%
Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisables	193 675 \$	0 \$	193 675 \$	195 025 \$	-1%
TOTAL	3 166 641 \$	13 705 865 \$	16 872 506 \$	16 220 868 \$	4%
ACTIVITÉS CONNEXES					
Financement		2 543 833 \$	2 543 833 \$	2 556 875 \$	-1%
Projets spéciaux	216 218 \$	124 136 \$	340 354 \$	277 011 \$	23%
Rétroactivité	322 474 \$		322 474 \$	333 688 \$	-3%
Droits de scolarité et ententes		781 166 \$	781 166 \$	581 558 \$	34%
Sécurité d'emploi	16 449 \$	0 \$	16 449 \$	12 798 \$	29%
Var. des provisions pour créances douteuses		(32 540 \$)	(32 540 \$)	9 263 \$	-451%
Prêts de services	0 \$	0 \$	0 \$	589 676 \$	-100%
Activités extrascolaires					
TOTAL	555 140 \$	3 416 595 \$	3 971 735 \$	4 360 869 \$	-9%
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux			50 554 \$	(217 397 \$)	-123%
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles			0 \$	(3 563 379 \$)	-100%
GRAND TOTAL	118 221 379 \$	34 863 347 \$	153 135 281 \$	143 135 917 \$	7%

SOMMAIRE DES CHARGES PAR NATURE**NATURE DES CHARGES**

	2016-2017	2015-2016	Variation
Rémunération			
Commissaires	120 715 \$	117 210 \$	3%
Personnel cadre et hors-cadre	6 897 493 \$	6 503 554 \$	6%
Personnel enseignant et personnel de suppléance	66 795 789 \$	63 515 682 \$	5%
Personnel professionnel	5 808 387 \$	5 713 411 \$	2%
Personnel de soutien	26 415 738 \$	25 428 612 \$	4%
Maladies, vacances, ass.-traitement et autres congés sociaux	50 554 \$	(217 397 \$)	123%
Contributions de l'employeur	12 183 258 \$	11 860 393 \$	3%
TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION ET CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	118 271 933 \$	112 921 465 \$	5%
Frais de déplacement	206 207 \$	234 615 \$	-12%
Fournitures et matériel	7 648 472 \$	7 011 224 \$	9%
Services, honoraires et contrats (page 21)	15 215 333 \$	14 797 797 \$	3%
Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	6 896 135 \$	6 774 054 \$	2%
Autres dépenses (page 22)	4 897 200 \$	4 960 141 \$	-1%
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	0 \$	(3 563 379 \$)	
TOTAL DES AUTRES CHARGES	34 863 347 \$	30 214 452 \$	15%
GRAND TOTAL	153 135 281 \$	143 135 916 \$	7%

DÉTAIL DES DÉPENSES SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS

	2016-2017	2015-2016	Variation
Assurances	42 956 \$	59 699 \$	-28%
Honoraires juridiques	241 191 \$	226 768 \$	6%
Honoraires d'architecture et d'ingénierie	38 037 \$	28 659 \$	33%
Autres honoraires ¹	3 368 629 \$	3 052 474 \$	10%
Location d'immeubles et de biens meubles	371 880 \$	295 520 \$	26%
Télécommunications	76 535 \$	64 679 \$	18%
Téléphonie	216 876 \$	193 521 \$	12%
Licences et logiciels	52 424 \$	134 379 \$	-61%
Transport scolaire	5 300 624 \$	5 191 724 \$	2%
Services d'entretien et de réparation	1 465 801 \$	1 512 893 \$	-3%
Cotisations et affiliations	144 826 \$	159 803 \$	-9%
Avis, annonces et publications	102 \$	2 078 \$	-95%
Publicité	274 911 \$	309 360 \$	-11%
Autres services et contrats ²	3 620 541 \$	3 566 240 \$	2%
TOTAL	15 215 333 \$	14 797 797 \$	3%

1 Autres honoraires

	2016-2017	2015-2016
Activités extrascolaires	1 000 099 \$	851 450 \$
Entretien ménager	1 534 918 \$	1 513 381 \$
Dép. d'inv. non capitalisable	675 762 \$	489 733 \$
Autres honoraires	157 850 \$	177 444 \$
Total:	3 368 629 \$	3 368 629 \$

2 Autres services et contrats

Formation professionnelle	448 132 \$	357 222 \$
Perfectionnement	164 782 \$	120 123 \$
Activités extrascolaires (transport)	2 047 636 \$	2 143 014 \$
Services de garde	196 088 \$	137 015 \$
Ressources humaines	135 419 \$	135 419 \$
Informatique de gestion	611 475 \$	614 016 \$
Autres services et contrats	17 010 \$	59 431 \$
Total:	3 620 541 \$	3 566 240 \$

DÉTAIL DES AUTRES CHARGES

	2016-2017	2015-2016	Variation
Transport scolaire intégré	339 271 \$	315 451 \$	8%
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme à la charge du MEES	2 240 210 \$	2 325 609 \$	-4%
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme à la charge de la CS	15 905 \$	40 398 \$	-61%
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	94 360 \$	99 652 \$	-5%
Intérêts sur emprunts à court terme et frais bancaires	193 358 \$	91 216 \$	112%
Droits de scolarité et ententes	781 166 \$	581 558 \$	34%
Formation professionnelle et formation générale des adultes (ententes de service)	591 034 \$	800 785 \$	-26%
Autres activités (frais corporatifs, projet spéciaux, événements spéciaux)	641 897 \$	705 472 \$	-9%
TOTAL		4 960 141 \$	-1%



Commission scolaire des

Découvreurs

Découvreurs **en tête!**

945, avenue Wolfe
Québec (Québec) G1V 4E2
418 652-2121

desdecouvreurs.ca